

# La Cochette



Visorando

Une randonnée proposée par geronimo38

Petite randonnée de montagne qui mène à un point de vue exceptionnel.



Randonnée n°171867

|  |                           |        |
|--|---------------------------|--------|
|  | <b>Durée :</b>            | 2h55   |
|  | <b>Distance :</b>         | 6.35km |
|  | <b>Dénivelé positif :</b> | 382m   |
|  | <b>Dénivelé négatif :</b> | 382m   |
|  | <b>Point haut :</b>       | 1586m  |
|  | <b>Point bas :</b>        | 1204m  |

|  |                                 |                            |
|--|---------------------------------|----------------------------|
|  | <b>Difficulté :</b>             | Moyenne                    |
|  | <b>Retour point de départ :</b> | Oui                        |
|  | <b>Activité :</b>               | A pied                     |
|  | <b>Régions :</b>                | Alpes, Chartreuse          |
|  | <b>Commune :</b>                | Entremont-le-Vieux (73670) |

## Description

Départ du parking des Bruyères au pied des Téléskis des Déserts.

(D) Partir sur la route D45 par la gauche en direction du village.

Après 350m (1), prendre un chemin à gauche qui monte aux Chalets du Nantet où une fontaine marque une bifurcation. Continuer sur la gauche et monter sur ce chemin jusqu'à croiser le Téléski des Bruyères. Bifurquer alors à droite sur un chemin qui longe le téléski. Continuer sur ce chemin 350m pour rejoindre une fourche.

(2) Prendre le chemin de gauche plus sympathique que la piste de ski, mais les deux se rejoignent un peu plus haut. Après 300m, un chemin arrive de gauche, il sera emprunté à la descente.

(3) Prendre à droite puis, tout de suite après, laisser un chemin à droite et continuer sur le bon chemin qui après 500m amène au Col du Grapillon à 1509m.

(4) Un panneau indique la Cochette à 1km. Continuer sur le chemin direction Sud-Ouest en adaptant la trace car quelques sapins déracinés obstruent certains passages.

Le sommet est vite là (5) et le panorama vous attend.

La descente se fait par le même chemin jusqu'à la bifurcation précitée au (3).

Laisser le chemin de l'aller en face et prendre le chemin à droite balisé en Jaune. Attention car un passage est érodé et pentu mais ensuite le chemin rejoint la prairie. Traverser la prairie puis entrer dans le bois en suivant le balisage Jaune. Le chemin ramène sans problème au parking de départ.

## Informations pratiques

Bonnes chaussures.

Bâtons de marche.

## A proximité

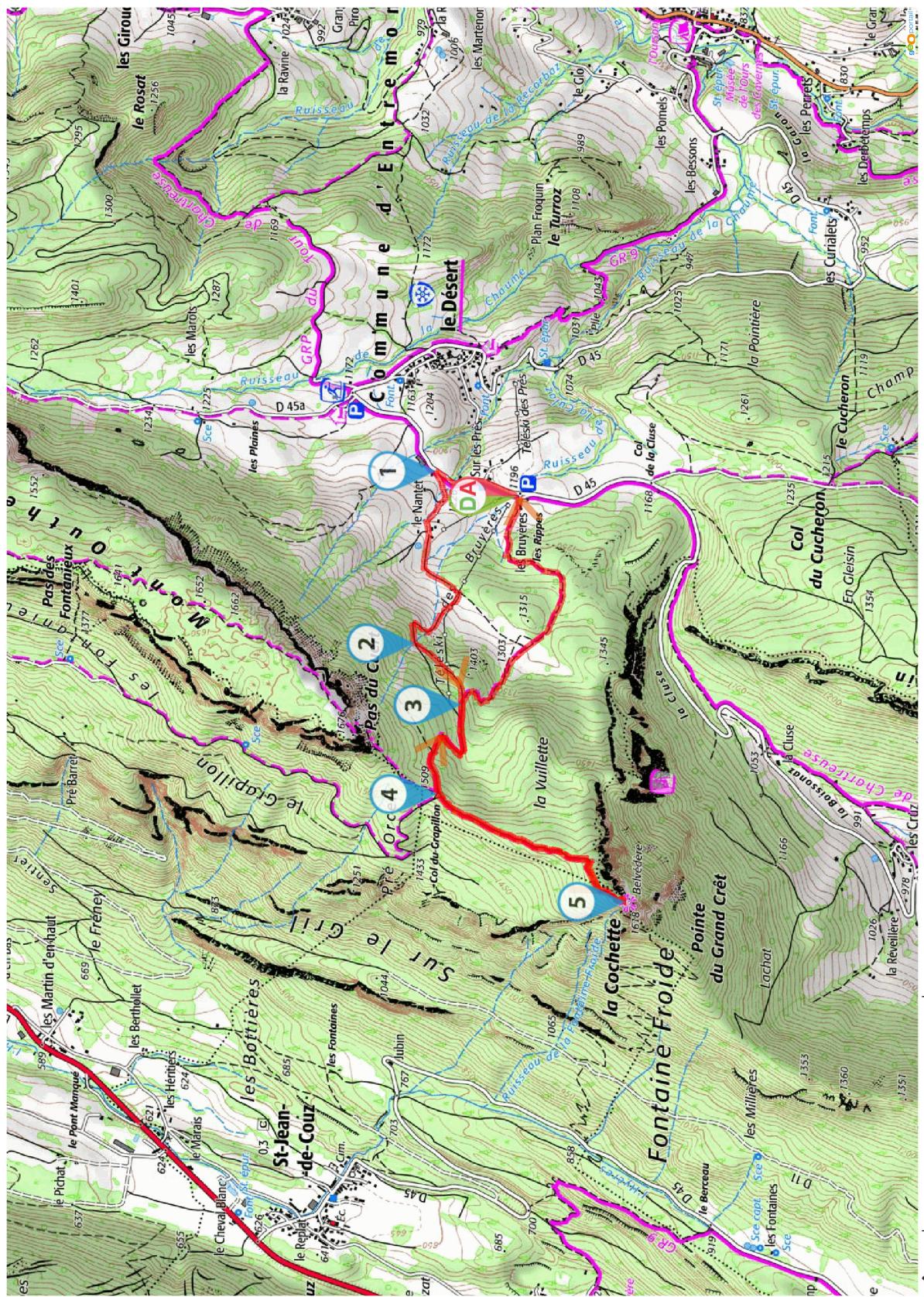
La fromagerie d'Entremont-le-Vieux.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-cochette/>

## Points de passages

- 1 Chemin du Nantet**  
N 45.462554° / E 5.859341° - alt. 1221m - km 0.38
- 2 Fourche, prendre le chemin de gauche**  
N 45.463368° / E 5.849907° - alt. 1407m - km 1.41
- 3 Chemin de descente**  
N 45.461576° / E 5.846557° - alt. 1429m - km 1.76
- 4 Col du Grapillon**  
N 45.462494° / E 5.841681° - alt. 1501m - km 2.37
- 5 La Cochette**  
N 45.455288° / E 5.835787° - alt. 1586m - km 3.37
- D/A**  
N 45.459371° / E 5.857935° - alt. 1204m - km 6.35

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses rando

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

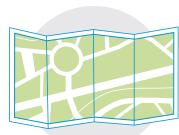
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



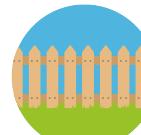
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**